

Réf: Dossier N° 130306

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE DENTAIRE AGOH »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX LES VALLONS EN FACE DE LA PHARMACIE DES  
VALLONS, Lot 1861, Ilot 4

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/01/2021 reçus par Me AHOBOUT-BESSET Fulgence, et enregistrés au le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DENTAIRE AGOH »

Objet : CHIRURGIE DENTAIRE

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX LES VALLONS EN FACE DE LA PHARMACIE DES  
VALLONS, Lot 1861, Ilot 4

Dirigeant(s) : M AKA ADUENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02755 du 09/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 09/08/2022

